

CANADA  
 PROVINCE DU QUÉBEC  
 MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire de la municipalité de Bolton-Ouest a été tenue le lundi 5 décembre 2011 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

**PRÉSENTS:** Maire Donald Badger

Conseillers:

#2 Joann McBrine, #4 Frank Simms, #5 Stanley Horne, #6 Cedric Briggs ainsi que l'Inspecteur Municipal Sébastien Meunier et la Directrice-générale Carrol Kralik.

**ABSENT :** Conseillère #1 Lisa Merovitz  
 Conseiller #3 Julian Tuer

Visiteurs : +/- 7

-----  
**ORDRE DU JOUR**

|      |   |
|------|---|
| 1.   | <b>OUVERTURE DE LA SÉANCE</b>   |
| 2.   | <b>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b>  |
| 3.   | <b>ADOPTION DU PROCES-VERBAL</b>  |
| 4.   | <b>AFFAIRES DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE</b>  |
| 5.   | <b>VISITEURS / PÉRIODE DE QUESTION</b>  |
| 6.   | <b>URBANISME</b>  |
| 6.1  | -Rapport du comité consultatif  |
| 7.   | <b>RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL</b>  |
| 7.1  | -Rapport pour le mois de novembre 2011  |
| 8.   | <b>CORRESPONDANCE</b>   |
| 8.1  | -Demande d'appui financier \$500.00 Tour des Arts                               |
| 9.   | <b>ADMINISTRATION</b>   |
| 9.1  | -Appui à la recommandation de la MRC pour le programme communautés              |
| 9.2  | rurales branchées   |
| 9.3  | -Le taux d'intérêt 2012 pour des comptes impayés                                |
| 9.4  | -La nomination du coordonnateur plan de la sécurité civile                      |
| 9.5  | -Date pour l'adoption du budget 2012  |
|      | -Entente borne sèche, 87 Glen, P. Hébert  |
| 10.  | <b>INCENDIE</b>   |
| 11.  | <b>CHEMINS</b>  |
| 11.1 | -Rapport concernant les travaux sur les chemins durant le mois de novembre 2011 |
| 12.  | <b>VARIA</b>  |
| 13.  | <b>COMPTES À PAYER</b>  |

2.

#116-1211

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par conseiller Simms  
 appuyé par conseiller Horne & résolu à l'unanimité QUE l'ordre du jour proposé soit adopté tel qu'amendé.

3.

#117-1211

**ADOPTION DE PROCES-VERBAL**

Proposé par conseillère McBrine  
 appuyé par conseiller Briggs & résolu à l'unanimité QUE le procès-verbal de la réunion régulière du 7 novembre 2011 soit adopté tel que rédigé.

6.

URBANISME

6.1

#118-1211

Rapport du comité consultatif d'urbanisme

Proposé par conseiller Simms

appuyé par conseiller Briggs et résolu à l'unanimité QUE le rapport du comité consultatif d'urbanisme soit approuvé tel que préparé.

7.

#119-1211

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Proposé par conseillère McBrine

appuyé par conseiller Simms et résolu à l'unanimité QUE le rapport de l'Inspecteur Municipal soit approuvé ainsi que son chèque de kilométrage au montant de \$94.56 et celui de l'inspecteur à la voirie au montant de \$254.40.

L'Inspecteur municipal prendra sa congé parentale du 16 décembre 2011 jusqu'au 15 janvier 2012 inclusivement.

PERMIS ÉMIS

Voir liste ci-jointe

8.

CORRESPONDANCE

8.1

Le conseil n'est pas intéressé à donné \$500.00 au Tour des Arts tel que demandé.

9.

ADMINISTRATION

9.1

#120-1211

APPUI À LA RECOMMANDATION DU CONSEIL DE LA MRC DANS LE CADRE DE SON APPEL DE PROPOSITIONS POUR LE PROGRAMME COMMUNAUTÉS RURALES BRANCHÉES

CONSIDÉRANT QUE seules deux entreprises, soit Xplornet Communications et Télécommunications Xittel, ont déposé chacune une proposition dans le cadre de l'appel de propositions de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de Xplornet Communications est pour la desserte de l'ensemble des zones de l'appel, incluant la « zone résiduelle » et la « zone de 10 % » et que la proposition de Télécommunications Xittel est pour les zones 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9 et 10;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Brome-Missisquoi recommande favorablement au ministère dans le cadre du programme Communautés rurales branchées l'entreprise Télécommunications Xittel pour les zones 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 10 et Xplornet Communications pour la zone 6, la zone résiduelle et la zone de 10 %;

CONSIDÉRANT QUE la zone 4 (Bolton Pass); zone 5 (rues Glen Paige, Persons); zone 6 (rues Summit et Mountain) ainsi que la zone résiduelle se situent

sur le territoire de la municipalité de Bolton-Ouest;

CONSIDÉRANT que l'étude de couverture, réalisée par la firme Yuvo, estime que 10 % des adresses situées dans les zones où le service sans fil existe déjà ne peuvent recevoir le signal pour des raisons de topographie ou de présence de végétation;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par conseiller Horne appuyé par conseiller Briggs et résolu à l'unanimité D'APPUYER la recommandation de la MRC au MAMROT pour l'octroi du contrat pour la desserte d'Internet haute vitesse à l'entreprise Télécommunications Xittel pour les zones 4 et 5 qui sont situées sur le territoire de la municipalité de Bolton-Ouest et à Xplornet Communications pour la zone 6, la zone résiduelle et la zone du 10 % du territoire de Brome-Missisquoi.

9.2

#121-1211

Taux d'intérêt pour les comptes impayés 2012

Proposé par conseiller Horne

appuyé par conseiller Simms

et résolu QUE le taux d'intérêt pour l'année 2012 reste à 12% annuellement pour tous comptes impayés.

9.3

122-1211

Nomination d'un coordonnateur - plan de la sécurité civile

Proposé par conseiller Horne

appuyé par conseiller Simms et résolu à

l'unanimité QUE l'inspecteur municipal Sébastien Meunier soit nommé le coordonnateur du plan de la sécurité civile de Bolton-Ouest.

9.4

La réunion extraordinaire pour l'adoption du budget 2012 aura lieu le lundi 12 décembre 2011 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

9.5

#123-1211

Entente entre M. Paul Hébert et la municipalité de Bolton-Ouest concernant l'utilisation de sa borne sèche sise à sa propriété au 87 chemin Glen, Bolton-Ouest

ATTENDU QU'une borne sèche a été installée sur la propriété de M. Hébert sur ch. Glen;

ATTENDU QUE selon le schéma de couverture de risque incendie, la municipalité de Bolton-Ouest est obligée d'installer un nombre des bornes sèches sur son territoire;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par conseiller Simms appuyé par conseiller Briggs et

résolu à l'unanimité QUE le maire et la directrice-générale sont autorisés à signer l'entente suivante pour et au nom de la municipalité :

1. M. Hébert donne la permission à la municipalité d'utiliser sa borne sèche pour d'autres incendies sur le territoire de Bolton-Ouest.
2. M. Hébert assurera que la borne sèche est accessible en tout temps.
3. Pour la saison hivernale 2011-2012, la municipalité paiera \$500.00 pour le déneigement de la borne sèche.
4. La municipalité de Bolton-Ouest libère M. Hébert de toute responsabilité quand et si la borne sèche est utilisée pour des incendies ailleurs dans la municipalité.
5. La municipalité réparera des dommages à la propriété de M. Hébert causés par des camions incendie travaillant ailleurs dans la municipalité.
6. M. Hébert est responsable pour l'entretien de la borne sèche, en particulier de vérifier que les accouplements restent sur la borne sèche et fonctionnent en tout temps.
7. Si la borne sèche est endommagée lors de sa Utilisation pour d'autres propriétés dans Bolton-Ouest, la municipalité sera responsable pour les coûts de réparation.
8. Si la borne sèche est endommagée par des véhicules autres que les camions incendie, M. Hébert sera responsable pour les coûts de réparation.

11.

CHEMINS

11.1

#113-1111

Rapport des travaux sur les chemins durant le mois de novembre 2011

Proposé par conseillère McBrine  
appuyé par conseiller Briggs et résolu à l'unanimité QUE le rapport soit approuvé tel que préparé par l'inspecteur à la voirie.

12.

VARIA

#125-1211

Souper Noël au début de l'année 2012

Proposé par conseiller Horne  
appuyé par conseiller Briggs et résolu à l'unanimité QU'un montant de \$400.00 soit réservé du budget récréation 2012 pour un souper pour le conseil municipal et les employés municipaux. (10 x \$40.00/personne).

13.

COMPTES A PAYER

|   |                |
|---|----------------|
| Solde à la banque le 31.10.11   | \$ 126,232.25  |
| Dépenses novembre 2011  | 71,038.94      |
| Dépôts novembre 2011  | 37,473.52      |
| Solde à la banque le 30.11.11   | \$ 92,666.83 + |
| GIC \$569,125.06 + GIC \$94,132.98 (fonds de parcs & terrain de jeux) |                |

Je, la secrétaire-trésorière soussignée certifie

qu'il y a suffisamment de fonds pour payer les comptes des mois de novembre/décembre 2011 au montant de \$71,038.94 (voir liste ci-jointe).

#126-1211

Paielement des comptes

Proposé par conseillère McBrine  
appuyé par conseiller Horne & résolu à l'unanimité QUE les comptes des mois de novembre /décembre 2011 au montant de \$71,038.94 soient payés.

Proposé par conseiller Briggs que la réunion se termine à 20h10.

Adopté

---

Carrol Kralik  
Secrétaire-trésorière

---

Donald Badger  
Maire

PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL LUNDI  
LE 9 JANVIER 2012 À 19H30.

Le procès-verbal n'est pas officiel avant qu'il est adopté et signé à une séance du conseil subséquente.